CFDT PRESSE

Coordination CFDT-Carrefour

Serge Corfa
Délégué Syndical National Carrefour Hypermarchés
06 11 46 47 59
serge.corfa@orange.fr
Site www.cfdt-carrefour.com

Sylvain Macé
Délégué Syndical National adj. Carrefour Hypermarchés
06 87 43 45 25
cfdt.chartres@orange.fr
Site www.cfdt-carrefour.com

Thierry Babot
Membre CFDT du comité de groupe Carrefour
06 21 10 16 88
thierry.babot@free.fr
Site www.cfdt-carrefour.com

Cfdt:
COORDINATION CARREFOUR

2014 - 2015 - 2016

La CFDT dit NON à la remise en cause de la prime de participation aux bénéfices dans le groupe Carrefour

La CFDT lance une grande campagne avec les salariés du groupe Carrefour afin de protester contre la remise en cause de la prime de participation aux bénéfices.

En effet celle-ci a atteint en 2013 un niveau historiquement bas avec moins d'un demi-mois de salaire. De plus, dans un nouvel accord pour 2014 – 2015 – 2016, l'entreprise a décidé de maintenir les futures primes à cette hauteur.

C'est donc une baisse importante et durable du pouvoir d'achat des salariés qui est instituée sans aucune compensation.

La CFDT propose aux salariés dans toute la France, d'envoyer au PDG du groupe plus de 10 000 cartes postales afin de lui faire entendre leur ras le bol, cette carte sera aussi abondamment diffusée sur les réseaux sociaux.

Cette campagne coïncide avec les 50 ans de l'hypermarché, un anniversaire pour lequel l'entreprise déploie de gros moyens financiers. Il est indécent de le fêter tout en procédant à une remise en cause d'un des acquis sociaux des salariés du groupe !

La motivation des salariés passe par un partage équitable des résultats de l'entreprise. Sans social pas de commercial !

De plus, la CFDT s'inquiète de la politique sociale mise en œuvre par Carrefour dans différents pays d'Europe, politique de dénonciation et de remise en cause d'accords et de conventions collectives (Belgique, Espagne, Italie…), et craint qu'elle ne se développe en France.

Aujourd'hui la remise en cause de notre prime de participation aux bénéfices… et demain ?

La CFDT demande la compensation de cette perte de pouvoir d'achat.